manquera pas de témoigner sa reconnaissance à ce généreux bienfaiteur.

M. Brunet exprime aussi, dans son testament, le désir d'être enterré à Lille religieusement et avec intimité.

Les funérailles seront célébrées samedi matin.

Odyssée de militaires ivres

Trois artilleurs du 15e, en garnison à Douai, se sont mis dans un bien vilain cas.

Ils étaient punis de prison, mais en raison des instructions ministérielles et à cause du froid, dimanche soir, vers cinq heures, on les conduisit dans leurs chambrées.

Les trois artilleurs, D..., K... et B..., se concertèrent et décidèrent de profiter de la liberté octroyée.

Tranquillement, dans leur paquetage, ils prirent leur dolman et s'habillèrent en tenue de sortie.

Puis, bien entiqués, ils se présentèrent au corps de garde.

Un rapide salut au brigadier de garde, qui ne les reconnut pas, et les voilà libres.

Naturellement, l'estaminet connu les reçut ; on trinqua, on but, si bien même que les trois artilleurs étaient bientôt ébaubis.

Que faire de ce pécule ? L'un, un Lillois, proposa de prendre une permission de vingt-quatre heures pour une excursion à Lille.

Aussitôt proposé, aussitôt accepté.

Mais il était impossible de prendre le train en gare de Douai. Que faire ? La exécution fut bientôt prise ; on irait à Pont-de-la-Deûle, la gare la plus proche, bien connue des « tricoteurs ».

Comme il était tard et que l'heure passait, les militaires prirent une voiture qui les conduisit à destination.

L'argent manquant, ce fut le cocher qui, à la suite d'une histoire quelconque, leur fournit deux francs.

Cette somme n'était pas suffisante pour payer leur gîte ; les trois artilleurs bonnetèrent le chef de gare et, satisfaits, montèrent dans le train arrivant à Lille à 2 h. 30 du matin.

Le chef de gare du Pont de la Deûle avait averti son collègue de Lille, et à l'arrivée du train le serment de gîte était là. A ce vue D..., K... et B..., qui étaient de plus en plus surexcités, ne voulurent plus rien entendre. Le chasse ! Vive le 15e ! Vive Kervé ! telles furent les expressions qu'ils lancèrent à la face de leur supérieur.

Des incidents regrettables allaient se produire, mais on parvint cependant à maîtriser les militaires dans le bureau du sous-chef.

De nombreuses personnes tentèrent vainement de ramener les artilleurs au calme.

Un peloton de dix hommes fut envoyé. Ce ne fut pas sans protestations que les artilleurs prirent place au milieu des soldats.

Conduits à la caserne Souham, ils ont été transférés en voiture régimentaire à la citadelle, où ils sont écroués à la prison militaire.

Leur cas est très grave ; on dit même, qu'outre le refus d'obéissance reproché à trois, un d'eux aurait giflé un caporal.

Une femme se jette dans la Deûle

ELLE REFUSE DE SE FAIRE CONNAITRE ET RÉCLAME SON ENFANT

Mardi matin, vers six heures trois quarts, M. Michel Lecointe, demeurant à Saint-André, suivait le chemin du halage, près du pont du Ramponneau, quand il aperçut une femme se débattant dans le canal.

En courant, il appela au secours, et un garçon brasseur de la brasserie Vandame, Charles Trioux, accourut.

Les deux hommes essayèrent de retirer la malheureuse femme, mais, à proximité, aucun engin de sauvetage ne se trouve.

On dut recourir à un cabaretier voisin, qui prêta une longue tête de loup. Aidé par un de nos ouvriers et par d'autres personnes, les deux sauveteurs parvinrent à retirer la femme, qui avait déjà perdu connaissance.

Transportée dans une dépendance de la brasserie Vandame, la malheureuse fut ranimée.

Les seules paroles que l'on parvint à lui faire dire furent : « Ma fille ! ma fille ! »

Le docteur l'a fait admettre à l'Hôpital Sainte-Eugénie.

M. Langevin, commissaire de police de la rue du Fresne, s'est rendu à l'hôpital, mais il a été impossible d'obtenir de la femme le moindre renseignement.

Pour l'hygiène et l'économie chauffez vous avec les merveilleux **Foyers à gaz Engels**, 67, rue Nationale, Lille. Pour éviter les contrefaçons, exigez le nom Engels.

Dans la cave. — M. André Desquille, 61 ans, camionneur, 24, rue Montaigne, en descendant hier, vers midi, dans sa cave, est tombé et s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté à l'Hôpital Saint-Eugénie.

LUMINOL Savon donnant un linge aux blanchisseuses éclatants.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CONCOURS DE CHIENS DE POLICE

Le concours international des chiens de police organisé par le Club français du chien de défense, de garde, etc., à continué mardi sur le polygone de l'hippodrome de Vincennes aux opérations par l'examen des chiens prenant part au concours des recherches.

Les opérations, suspendues à midi, ont été reprises vers deux heures.

Le jury ne fera connaître que dans la soirée le résultat de ses décisions pour les récompenses qu'il aura attribuées.

***

Vincennes. — Le concours s'est terminé hier soir par l'épreuve dite : concours pour chiens de recherches.

Voici la liste des récompenses :

Concours de chiens de police proprement dits

1er prix, 250 fr., Polette, berger belge, 4 ans, à M. Simonet.

2e, 200 fr., ex-aequo, Lucie, berger allemand, 6 ans, à M. Luttkeemeier, et Jorg, berger allemand, 2 ans, à M. Suter.

3e, 125 fr., Pan-Dortmunff, berger allemand, 6 ans, à M. Gothard.

4e, 75 fr., Garçon, berger picard, 3 ans, à la Ville de Roubaix.

Concours pour chiens de recherches

1er prix, 250 fr., Pan-Dortmunff, berger allemand, 3 ans, à M. Gothard.

2e, 200 fr., Grété, berger allemand, 6 ans, à M. Henri.

3e, 125 fr., Lent, berger allemand, 2 ans, à M. Lenard.

4e, 75 fr., Joyg, berger allemand, 2 ans, à M. Suter.

La médaille de M. Clémenceau a été décernée au chenil municipal de Roubaix ; celle de M. Mission à l'agent Lalloué, et celle de M. Lépine au brigadier Denhoffer.

LE MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A MADRID

M. et Mme Pichon, reçus à midi par les souverains, la reine mère et les infants, sont sortis du palais à une heure, enchantés de l'accueil qui leur a été fait.

M. Maura, président du Conseil, est venu au palais pendant l'audience, mais il n'assista pas à l'entrevue, dont le caractère était strictement privé.

500.000 FRANCS D'ESCROQUERIES

Paris. — Sur plainte de plusieurs commerçants de la place de Paris, M. Flory, juge d'instruction, vient de lancer des mandats d'amener contre un sieur Jacob et sa femme, 18, *rue Grange-Batelière*, ayant succursale 130, rue Aurèa, à Lisbonne, inculpés de 500.000 francs d'escroqueries, à l'aide de traites faussement acceptées.

On signale le passage de Jacob à Lisbonne le 29 décembre. Il a dû prendre le train pour Bordeaux, où il s'est embarqué pour la République Argentine, en compagnie de sa femme, qui a quitté Paris le 21 décembre.

LE PROCÈS DE L'ANARCHISTE LIBERTAD (suite)

Verdict d'acquittement

Paris. — Après plaidoirie de Me Willm, le jury se retire pour délibérer.

Il revient avec un verdict négatif. En conséquence, la cour rend un arrêt d'acquittement et ordonne la mise en liberté immédiate de Libertad, s'il n'est retenu pour une autre cause.

De timides applaudissements, aussitôt réprimés, se font entendre dans le fond de la salle.

COURAGEUX DISCOURS D'UN PROCUREUR EN ITALIE

De qu'un magistrat français n'oserait pas dire.

Rome. — Mardi, a eu lieu la rentrée de la cour d'appel de Rome.

Le procureur Lombardi a prononcé un courageux discours dans lequel il a dit notamment qu'il protestait contre la campagne anticléricale de la presse.

Dans ce sens, s'est-il écrié, il est encore permis de ne pas rougir du nom de Dieu, que personne n'expulsera jamais de l'histoire.

M. Lombardi a fait ensuite un long exposé des crimes et en a indiqué les coupables.

LES DRAMES DE LA NAVIGATION

La Haye. — Un bateau anglais chargé de pétrole, à destination de Hamburg, vient échoué près des Helder.

L'équipage est sauvé.

LES MINEURS DE LA LOIRE

Saint-Etienne. — L'intervention de M. Virlogeux dans le conflit qui divise les mineurs de la Loire et la Compagnie houillère a produit une détente des plus heureuses.

Hier soir, le Comité fédéral et le Comité des Houillères ont signé le procès-verbal de l'entrevue de lundi.

Des meetings, suivis peut-être d'un referendum, sont à la veille d'être organisés.

Les mineurs auront à se prononcer pour ou contre l'acceptation des propositions transactionnelles présentées par le ministre du travail.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT du Conseil des Ministres belges

Bruxelles. — M. Schollaert, président de la Chambre des députés, a accepté la présidence du Conseil des ministres en remplacement de M. de Trooz, décédé.

La nomination paraîtra incessamment à l'« Officiel ».

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

Y AURA-T-IL GUERRE entre les Etats-Unis et le Japon

L'OPTIMISME OFFICIEL

Washington. — Le corps diplomatique est nettement optimiste sur l'issue du différend avec le Japon.

Le chancellerie a, sur l'ordre du président Roosevelt, communiqué à tous les chefs de service le texte intégral de la dernière note japonaise dont tous les ambassadeurs ont constaté le caractère conciliant.

Dans les milieux officiels on proteste très vivement contre l'exploitation par un groupe financier international de l'alarme semée par certains journaux.

Le gouvernement américain a la preuve que les dernières nouvelles pessimistes publiées à New-York venaient de Londres et de Paris où toute une campagne est organisée pour hausser le taux des assurances spéciales sur le charbon pour faire baisser les fonds d'Etat.

Dans une dépêche officielle de Washington un grand journal du matin de Paris est expressément désigné comme jouant à la baisse et transmettant de cette ville des nouvelles alarmistes.

DEUX INTERVIEWS

Rome. — Un rédacteur de la « Tribuna » a interviewé les ambassadeurs du Japon et d'Amérique à Rome.

Tous deux lui ont déclaré que leur gouvernement avait les intentions les plus pacifiques.

GRÈVE DES CHAUFFEURS D'AUTOBUS A LONDRES

Londres. — La grève des chauffeurs d'autobus continue sans incident.

La Compagnie a simplement fait afficher qu'elle remettrait leur licence aux chauffeurs récalcitrants, jeudi matin.

LES TROUBLES EN RUSSIE

Odessa. — La police a découvert à Sébastopol et à Sinferopol plusieurs centaines de bombes d'une grande puissance destinées, paraît-il, à la destruction de la flotte de la Mer-Noire.

150 arrestations ont été opérées.

ROUBAIX

Causeries

Quand vous allez chez votre tailleur régler la note de votre pardessus ou de votre complet, vous voyez la figure du brave fournisseur s'illuminer. Il vous fait un gracieux sourire, vous prie très gentiment de vous « mettre », s'informe de votre santé et de celle des membres de votre famille. Il vous reçoit, en un mot, de la façon la plus accueillante.

Et cependant, ce n'est pas un cadeau que vous venez lui faire, à votre tailleur. Il ne reçoit, somme toute, que le prix de sa marchandise et de son travail.

Que serait-ce si vous entriez chez lui en disant :

« Mon cher Monsieur, vous ne m'avez rien livré ; mais vous sachant dans une situation difficile, je viens vous apporter de l'argent ».

Il vous sauterait au cou en pleurant de tendresse, ne saurait comment vous remercier.

Il est quelqu'un envers qui vous agissez de cette façon. Ce quelqu'un, c'est l'Etat qui, chaque année, augmente, vous ne savez pas trop pourquoi, la note de vos contributions.

Je sais qu'il y a quelque différence entre les deux cas. Je n'ignore pas que nous devons participer aux frais que nécessite la défense de notre pays et la gestion des affaires publiques.

Mais je ne puis m'empêcher de trouver que, de l'argent que l'Etat nous réclame, une bonne partie sert à rétribuer de grasses sinécures et à faire fonctionner certains organismes, plus ou moins occultes, dont nous ne retirons aucun profit.

Aussi pourrions-nous nous attendre, quand nous allons payer nos contributions, à un très chaleureux accueil de la part du percepteur.

Mais comme celui-ci vous traite autrement que ne le fait votre tailleur !

Quand vous vous présentez aux perceptions de votre bonne ville de Roubaix, on ne vous remercie pas au nom du gouvernement ; on ne vous demande pas des nouvelles de votre santé ; on ne vous prie pas de vous asseoir au coin du feu. Vous n'y tenez pas, d'ailleurs, et n'êtes pas si enjoué.

Mais, au moins, en attendant que votre tour vienne d'aligner vos écus sur la tablette de cuivre du guichet, voudriez-vous pouvoir vous mettre à l'abri du froid, surtout quand ce froid atteint, comme en ce moment, un nombre fort respectable de degrés.

Eh bien ! cet abri contre le froid, le contribuable roubaisien ne l'a même pas. La place réservée au public dans les bureaux de perception est si restreinte que si plusieurs personnes arrivent presque en même temps, les dernières sont obligées d'attendre, dans un couloir, quand ce n'est pas dans la rue, que celles qui les précèdent se soient retirées.

Avouez que ce sont là des procédés vraiment trop sans gêne. MM. les percepteurs doivent un peu plus d'égards aux contribuables. Ils ne sont pas, dans des villes comme Roubaix surtout, si nombreux qu'ils ne puissent offrir, pour s'abriter, à ceux qui viennent payer, autre chose qu'un corridor étroit et glacé... ou le trottoir.

Jean de l'ERMITAGE

Une servante trouvée morte

M. Adolphe Damerval, vendeur de la Maison Heyndrickx et fils, fabricants, avait quitté Roubaix dimanche matin, pour se rendre à Bruxelles, sa femme étant également absente, il avait laissé seule, chez lui, boulevard d'Armentières, 109, sa servante Louise Thirel, 32 ans. Celle-ci devait venir chercher son patron à la Gare, hier matin, mardi, au train de 6h. 40.

Quand M. Damerval revint, il fut fort étonné de ne pas voir sur le quai Louise Thirel. Seul un domestique de la Maison Heyndrickx l'attendait.

Ce dernier lui apprit que plusieurs voisins avaient frappé, de matin, à différentes reprises, à la porte, dans le but d'appeler la servante qui, contrairement à ses habitudes n'était pas sortie de bonne heure ; mais ils n'avaient obtenu aucune réponse.

Pressentant un malheur, M. Damerval se rendit immédiatement au commissariat de la rue Saint-Vincent-de-Paul, où on chargea un agent de l'accompagner.

Ayant pénétré dans sa cuisine, M. Damerval trouva, étendu sur le parquet, le corps inanimé de Louise Thirel.

Mandé pour examiner le cadavre, M. le docteur Bois, médecin-légiste, a déclaré que la mort, qui remontait à plus de vingt-quatre heures, était due à une cause naturelle, à une congestion sans doute. Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Révision de la liste électorale. — Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile sont invités à en faire la déclaration verbale ou écrite à la Mairie (Bureau des élections), avant le 14 janvier courant.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin de révision en 1907 sont priés de vérifier de suite leur inscription et doivent se considérer comme rayés de la liste électorale.

Pour les jeunes filles travailleuses demander à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue, l'Encyclopédie des ouvrages de dames, grande et petite édition, et les albums de dentelle d'Irlande.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 30 décembre 1907 au 5 janvier 1908. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes 852; enfants 320. Total 1172.

Le cours public de langue Esperanto qui a lieu le mercredi soir, de 8 à 9 h., rue du Collège, 26, et qui avait été interrompu par les fêtes de Noël et du jour de l'an, reprendra ce soir, à 8 h. précises du soir. La série de leçons sera précédée d'une revision des leçons faites depuis l'ouverture du cours.

Orfèvrerie, Articles pour Cadeaux, Mme Keepler, 26, rue de la Gare, Roubaix. 2

Bulletin de statistique sanitaire pour le mois de décembre. — L'état-civil a enregistré pendant le mois de décembre 1907, 80 mariages, 326 naissances et 162 décès.

Les décès ont été attribués aux causes suivantes :

Fièvre typhoïde (typhus abdominal) 1; coqueluche 1; autres maladies épidémiques 1; tuberculose des poumons 19; tuberculose des méninges 1; cancer et autres tumeurs malignes 4; méningite simple 3; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau 11; maladies organiques du coeur 4; bronchite aiguë 1; bronchite chronique 1; pneumonie 6; autres affections de l'appareil respiratoire 9; diarrhée et entérite 2; néphrite et maladie de Bright 1; autres maladies 8.

Il y a eu 12 enfants placés en nourrice pendant le mois.

Abattoir public. — **Enquête.** — Hier, de 3 à 5 heures, M. Thérin, maire, a reçu à la mairie les réclamations concernant le choix du terrain pour la construction d'un abattoir public. L'emplacement projeté est situé près de la gare.

Une délégation des bouchers s'est présentée et a remis une pétition demandant que l'abattoir soit construit entre la rue Faidherbe et la rue du Crétinier, près de la ligne du chemin de fer de Roubaix-Wattrelos à Tourcoing.

Hospice. — Par arrêté préfectoral, M. J.-B. Debreux, membre sortant de la Commission administrative de l'Hospice, est maintenu en fonctions pour 4 ans.

Bureau de Bienfaisance. — M. Jules Deleroix, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, est maintenu en fonctions pour 4 ans, par arrêté préfectoral.

WATTRELOS. — du 7 janvier. — Naissances — Adolphe Leman, rue de Tourcoing, 69. — Rachel Behague, rue du Crétinier, 37. — César Struyft, rue d'Oran prolongée, 19.

Décès. — Nathalie Vreck, 67 ans, rue Pierre-Carteau, 13. — Jean Verbruggen, 42 ans, rue du Trou-de-Renard. — Adolphe Plovie, 53 ans, rue du Beck, 31. — Germaine Michiel, 10 ans, place Carnot, 35. — Clémence Houriez, 30 ans, rue de Dennis, 11.

CROIX

LA TENTATIVE DE MEURTRE

Le n° 8 de l'impasse Pluquet n'a cessé de recevoir, pendant la journée de mardi, des visites nombreuses de personnes amies de la famille et surtout des ouvriers et ouvrières de l'usine Holden de qui Clémence Deporter était connu et estimée.

L'état de la malheureuse s'est aggravé ; on craint une péritonite.

Le conducteur de M. Narguet, Octave Mansart, dont nous avons relaté hier l'accident, a été plus gravement atteint que nous le supposions. La nuit de lundi à mardi a été mauvaise, à cause des douleurs cuisantes que le blessé ressentait aux reins. Son état s'est amélioré dans l'après-midi.

Une chienne, mouton à poils blancs, a été recueillie par M. C. Krakers, rue Jacquart, 14. La lui réclamer.

WASQUEHAL

Reprise de travaux. — Les importants travaux du chantier de la Filature du Nord, qui ont été momentanément interrompus à cause de la gelée, seront repris lundi prochain.

Chute. — Nous sommes heureux d'apprendre que Mme veuve Dillies, repasseuse, rue de Mareq, qui s'est blessée lundi soir à la descente du car F, se trouve dans un état satisfaisant, qui n'inspire aucune inquiétude.

En glissant. — Une soigneuse de la filature Motte-Bossut fils, Mlle Mathilde Grégoire, 22 ans, rue des Longues-Haies, 216, s'est fait une entorse au pied droit en glissant. M. le docteur Vanlaer lui a prescrit un repos de 15 jours.

Tombé d'un camion. — M. Gustave Guerminck, 20 ans, rue Archimède, 84, charretier au service de M. Victor Bulteau, camionneur, est tombé de son camion. Il s'est sérieusement blessé au poignet gauche qui a démesurément enflé. Le docteur qui l'a soigné a déclaré ne pouvoir se prononcer que dans 15 jours sur les conséquences exactes de cet accident.

Les conséquences d'un faux-pas. — Un ouvrier dégraisseur de la teinturerie-apprêts Lecomte et Déprès rue de Beaumont, M. J.-B. Leclercq, âgé de 73 ans, est tombé dans l'usine à la suite d'un faux-pas. Il s'est luxé complètement l'épaule droite. M. Leclercq, de l'avis du docteur qui l'a soigné, devra subir un mois de soins.

Blessés en tombant. — Mme Louise Lebaeq, 28 ans, rue de la Balance, 130, soigneuse chez M. Dubar-Delaspaul, fabricants, rue d'Alger, a glissé en nettoyant son métier et est tombée sur le côté gauche. Elle porte de violentes contusions à la jambe et au genou gauches ainsi qu'à une côte. Un repos d'environ deux semaines lui a été prescrit.

Blessé par un engrenage. — Un menuisier, M. Auguste Seulbert, 42 ans, rue de Condé, 57, occupé chez M. Léon Verplanske, rue Boucher-de-Perthes, a eu l'auriculaire gauche écrasé par un engrenage qu'il manipulait. Trois semaines de soins seront nécessaires à sa guérison.

Les accidents du travail. — Mlle Noémie Mace, 18 ans, rue de Bouvines, cour Paul-Pontier, bambrocheuse à la filature de M. Dazin-Motte fils ; coupure profonde à l'auriculaire gauche en taillant des bobinets. Repos de 12 jours.

— M. Désiré Dewisme, 20 ans, rue de l'Alma, cour Thomas-Lepers, 6, domestique chez MM. A. Denis et Benoist, teinturiers-apprêteurs ; blessé à l'index droite en soulevant deux pièces de tissu.

— M. Omer Guillemain, 23 ans, rue des Longues-Haies, cour Ledieu, 3, tisserand chez M. Fist-Agache ; tandis qu'il serrait un écrou, la clef s'est échappée et la main a buté violemment contre le métier, 15 jours. Docteur Vanlaer.

— M. Vilfrid Charlier, 49 ans, rue Pellart, 49, rattacheur chez MM. Motte et Bossut ; blessé au genou droit en heurtant un organe de son métier, 15 jours. Docteur Vanlaer.

— M. Philippe Blunteer, 48 ans, rue d'Oran, 1, mécanicien aux établissements Wibaux-Florin, rue de la Fosse-aux-Chênes ; entorse de la main gauche en tombant, 15 jours. Docteur Vanlaer.

— M. Richard Diérick, 28 ans, demeurant à Auberive, peigneur chez MM. Allart-Rousseau et Cie ; blessé au genou en tombant 15 jours.

Polycrisant. — M. Charles Verniers, 21 ans, rue de la Balance, cour Degrave, 4, rattacheur chez MM. Motte et Blanchot, filateurs, s'est foulé le poignet gauche en tombant. Il devra subir environ 3 semaines de soins.

Tramway en panne. — Hier dans l'après-midi, la remorque d'un tramway venant de Lille a eu son essieu brisé dans la rue Neuve. Elle a été ramenée au dépôt des messageries de la Compagnie, rue des Loupes où les réparations nécessaires ont été faites.

Dépréditions au Parc de Barbieux. — Constantin Demortier, 19 ans, maçon à Croix, rue Jeanne-d'Arc, 82, coupait des branches à des cornouillers du Parc de Barbieux, hier matin, vers 11 h. 1/2, quand survinrent les agents Dupont et Bangnies qui lui dressèrent procès-verbal.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Prêtre LILLE

du 7 janvier

Naissances. — Marguerite Briffaut, rue Barat, 8. — Léon Lefebvre, rue Charlemagne, 24. — Rachel Steenpas, rue Blanchemaille. — Gaston Leleu, rue de Maubeuge, fort Loridan, 24. — Lucienne Mercier, rue Voltaire, cour Leschamps, 2. — Jean Devedder, r. Blanchemaille. — Marc Braconnier, rue Blanchemaille. — Gaston Leclerq, rue Blanchemaille. — Louise Lorthioir, rue Blanchemaille. — Henri Desneubourg, rue Blanchemaille. — Maurice Florin, rue du Progrès, 7. — Suzanne Holeveix, rue Vélaze, 14. — Jean De Visscher, rue de Saint-Amand, 7. — Jeanne Vandriessche, rue du Moulin, cour Pennel, 14.

Décès. — Albert Marsan, 9 mois, rue Lapeyrère, 66. — Angèle Loulan, 68 ans, employée de commerce, rue de Tupin, 37. — Alexandre Aeiterman, 40 ans, charretier, rue Blanqui, 88. — Joséphine Fontaine, 75 ans, sans profession, rue de Vitoeples. — François Colin, 8 mois, rue Blanchemaille.

WATTRELOS

Statistique sanitaire de décembre. — L'état-civil a enregistré 15 mariages; 47 naissances et 40 décès.

Les causes des décès se répartissent comme suit ; Rougeole 1; scarlatine 1; tuberculose des poumons 7; autres tuberculoses 1; cancer et autres tumeurs malignes 2; méningite simple 1; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau 1; maladies organiques du coeur 4; bronchite aiguë 1; bronchite chronique 1; pneumonie 2; autres affections de l'appareil respiratoire 2; diarrhée et entérite (au-dessous de 2 ans) 5; hernies, obstructions intestinales 1; cirrhose du foie 2; néphrite et maladie de Bright 3; tumeurs non cancéreuses 1; vices de conformation 7; débilité sénile 3; morts violentes (suicide excepté) 4; suicides 3; autres maladies 21; maladies inconnues ou mal définies 1.

Une aiguille dans l'œil. — Une ouvrière du peignage Allart-Rousseau et Cie, Mme Suzanne Lorthioir, 44 ans, Grande-Rue, cour Masurel, 5, a été atteinte à l'œil gauche, au cours de son travail, par une aiguille de peigne. M. le docteur Bettremieux a relevé une plaie de la cornée et du cristallin. Il a prescrit à la blessée plusieurs semaines de soins.

Le docteur Liénard a déclaré sans gravité les douleurs que la blessée ressentait dans le dos. Quant à l'entaille qu'elle s'est faite à la nuque en tombant, elle n'affecte que le cuir chevelu. Mme Dillies n'en est pas moins condamnée à un repos absolu dont la durée ne peut encore être fixée. Quand l'accident se produisit, elle revenait de chez une sœur habitant Illies. Cette dernière l'ayant appris à la lecture de la « Croix », est venue lui faire visite hier dans la journée.

CONTRE LE VOL COFFRES-FORTS FICHET CONTRE LE FEU 14, R. Nationale, Lille.

FLERS-BREUCQ

Vol d'une couverture. — Hier soir, M. Robart, propriétaire à Hellemmes, avait arrêté son équipage devant le Café Méplon. Lorsqu'il sortit, il constata la disparition d'une couverture valant 60 francs, qui se trouvait sur sa voiture.

Tamponnement. — Lundi après-midi, vers 6 heures, deux domestiques de la Brasserie de l'Union des 3 Villes, rue de Lille, sortaient avec un camion chargé de rondelles. Au moment où le véhicule tournait dans la direction de Roubaix, le car F, venant en sens inverse, le tamponna. Sous la violence du choc, 3 tonneaux roulèrent sur le pavé où ils se défoncèrent.

TOURCOING

Arrestation d'un escroc de haut vol

LE COUTEAU ENSANGLANTÉ

L'agent de sûreté Laverze rencontre mardi, aux environs de la gare, un monsieur bien mis ; pardessus, pantalon et chapeau du tout « dernier cri » ; lorgnon monté sur or ; chaîne d'or massif, battant le gilet de fantaisie. C'est lui, pensa-t-il, c'est l'escroc dont on m'a donné le signalement.

L'agent ne se trompait point. Ayant conduit le gentleman au poste, il apprit de lui qu'il se nommait Alphonse Hollemart, 33 ans, né à Roubaix, et qu'il était plus connu sous le nom emprunté de Ménart.

Hollemart est sous le coup de plusieurs mandats d'arrêt, lancés contre lui par les parquets de Paris, de Lille, etc., depuis le mois d'août dernier, pour escroqueries, abus de confiance, coups.

Il avait une spécialité : celle de s'établir fastueusement comme épicier, marchand de draperies, etc., et de revendre rapidement, et avil prix, des marchandises qu'il s'était fait adresser sans les payer. Il levait ensuite prestement le pied.

C'est de cette sorte qu'il avait agi à Paris, rue des Dames d'abord, et rue Jossin ensuite. Au mois d'août il faisait le même coup à Arras, puis à Lille.

Hollemart n'était point sans ressources au moment de son arrestation. Il avait en poche un superbe portefeuille en cuir de Russie avec fermoir et coinières d'or et qui contenait 1.150 fr. en billets et un carnet de chèques du Crédit Lyonnais. Il était en outre porteur d'un portemonnaie renfermant 42 fr. 85.

Une découverte qui prête à toutes les suppositions est celle qui fut faite dans la poche du pardessus de Hollemart, d'un couteau à manche de bois des îles avec initiales gravées et dont la lame, longue et pointue, porte des taches de sang.

L'escroc a été conduit à Lille où le parquet instruira cette affaire.

A la Caisse d'Epargne. — Pendant les mois de janvier et février une séance supplémentaire, exclusivement réservée au remboursement des intérêts sur les livrets complets, a lieu le jeudi, de 10 à 11 heures du matin.

Les inhumations en 1907. — Les inhumations en 1907 ont été de 1325 au cimetière du Pont-de-Neuville, 25 au cimetière central. Soit un total de 1350 comprenant 949 adultes et 370 enfants.

Depuis l'ouverture du cimetière principal du Pont-de-Neuville en juin 1880, il y a eu 10.603 inhumations.

Les concessions accordées ont été de 5 à perpétuité sur une largeur de 6 m.; 37 à perpétuité sur une largeur de 4 m.; 200 à perpétuité sur une largeur de 3 m.; 343 concessions trentenaires pour adultes; 13 pour enfants; 483 concessions décennales pour adultes et 99 pour enfants.

Literature étrangère. — L'importation de librairie étrangère par la gare de Tourcoing, pendant l'année 1907 a porté sur les quantités suivantes : Livres en langues mortes 1814 k.; livres en langue française 9495 k.; journaux français imprimés en Belgique 480 k.; musique étrangère 325 k.; chromolithographies allemandes 3.501 k.; cylindres de phonographes et disques de gramophones 450 k.; livres destinés aux bibliothèques particulières 645 k.; pièces destinées aux journaux et revues 800 k.; imprimés divers 2.376 k.; dessins de machines industrielles 174 k.; pierres lithographiques 180 k.; journaux étrangers 4135 k. — Au total 26.155 k. contenus en 665 colis et ayant donné lieu à la rédaction de 214 procès-verbaux.

Les pigeons. — Pendant l'année 1907, 1.540.710 pigeons ont été enregistrés au passage en gare de Tourcoing, venant de la Belgique. Ces volailles se répartissent comme suit : pour la reproduction, l'acclimatation, le tir et l'alimentation 197.970 pigeons, enfermés en 6166 paniers; pour les lâchers de concours 1.350.740 pigeons, contenus en 36.640 paniers expédiés par 6.150 propriétaires.

Il y a sur l'année 1906 une augmentation de 214.580 pigeons, 6.844 paniers et 975 propriétaires.

Les expulsés en 1907. — Au cours de l'année 1907 on a enregistré en gare de Tourcoing le passage de 166 convois d'expulsés comprenant un total 572 hommes ou femmes expulsés du territoire par arrêtés ministériels.

Statistique sanitaire du mois de décembre. — Au cours du mois de décembre l'état-civil a enregistré 126 naissances, 17 mariages, 99 décès.

Ces derniers se répartissent sur les causes suivantes : rougeole 3; grippe 2; tuberculose des poumons 16; tuberculose des méninges 1; autres tuberculoses 1; cancer et autres tumeurs malignes 6; méningite simple 5; congestion, hémorragie et ramollissement cérébral 5; maladies organiques du coeur 6; bronchite aiguë 1; bronchite chronique 4; pneumonie 6; autres affections de l'appareil respiratoire 7; affections de l'estomac, cancer excepté 1; hernies, obstructions intestinales 1; néphrite et maladie de Bright 3; tumeurs non cancéreuses et autres maladies de la femme 1; septicémie puerpérale 2; débilité congénitale et vices de conformation 5; débilité sénile 6; morts violentes 2; suicides 2; autres maladies neuf.

On meurt à tout âge : au-dessous d'un an 11 y a eu 18 décès; de 1 à 19, 18 décès; de 20 à 39 ans, 9; de 40 à 59 ans 17; au-dessus de 60 ans, 37.

Les méfaits du verglas. — Dans la soirée de lundi, Mme Marie Duchâtel, 55 ans, rue du Flocon, 228, revenait de prendre du lait dans la ferme voisine de son domicile. Ayant glissé sur un pavé couvert de verglas, elle est tombée et s'est fracturée la rotule gauche. Elle a été conduite mardi matin à l'hôpital. La guérison exigera 2 mois.

Accidents de travail. — Désiré Lemaire, 56 ans, cocher, en faisant une chute de voiture, rue de Roubaix, s'est fait une contusion du thorax. Docteur Dupré ; repos de 15 jours.

— Jules Leveugle, 51 ans, charbonnier, rue de l'Epine, cour Vandamme, 3, qui se trouvait aux estacades de la gare aux marchandises, est tombé au fond d'un bac en fer. Contusions à la tête et aux reins. Docteur Cuisset; repos de 20 jours.

— Emile Decraene, 55 ans, mélangeur, rue du Haut-Judas, 199, s'est blessé à la paume de la main gauche en cassant un cercle de balle de laine. Docteur Kasiers; 12 jours.

La fraude. — Edouard Dechy, 47 ans, bonnetier à Mons-en-Barœul, a été arrêté mardi par les douaniers du Touquet. Il était porteur de 7 kilos de café vert.

Gaupe. — Mme Juliette W..., femme R., rue du Jura, à la suite d'une dispute avec sa voisine, Hermance V..., en a reçu des coups à la figure et au nez droit. Elle a déposé une plainte.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 7 janvier

Naissances. — Fernand Fernand, rue de l'Union, 61. — Chanquiez Noël, rue des Coulons, 16. — Stevens Maurice, rue du Tilleul, 211. — Coine Emérance, Legal Camille et Carlemans Richard, rue Nationale, 122. — Vanbellinghen Pierre, rue des Villas. — Motte Adrienne, rue du Moulin, 29. — Vantomme Raymonde, rue Nationale, 192.

Mariage. — Demarque Léon, rattacheur, et Leman Amandine, soigneuse.

Décès. — Delplanque Camille, 66 ans, rue des Carliers, 197. — Vanderschaeghe J.-B., 5 mois, rue Saint-Pierre, 14. — Vinos Prétagtaine Jeanne, 23 ans, rue Motte, 30. — Bonecarr Raoul, 4 ans, rue de l'Union, 29. — Vandewalle Jeanne, 19 ans, rue du Chêne-Houpline, 356. — Selosse Silvie, 80 ans, rue de Gand, 660. — Leclercq Rosalie, 76 ans, rue Lapérousse, 1. — Bendiével Marie, 73 ans, rue d'Havré, 3. — Vanderstraeten Julien, 43 ans, r. Nationale, 122.

HALLUIN. — Naissance. — Dennor Madeleine, rue du Nord.

Décès. — Coukuyt Eugénie, 47 ans, rue des Ecoles.

RONCQ

La classe 1907. — Cinquante-et-un jeunes gens sont inscrits sur la liste des conscrits de la classe 1907.

LINSELLES

Prêtrise. — C'est aujourd'hui, à dix heures, que M. l'abbé Loiriné, nouveau prêtre ordonné à la Noël, célébrera sa première messe.

L'éclairage électrique. — L'administration municipale a été avertie par l'administration de la Société Anonyme l'Energie électrique que le nouvel éclairage fonctionnerait à Linselles en septembre prochain.

LINSELLES. — Naissances. — Augustine Demarcaux, à la Hanse. — Elise Baratte, aux Bois-Blancs.

MOUVAUX

La « Jeune France ». — Ce soir, mercredi, à 8 heures 1/2, les membres de la « Jeune France » tiendront leur réunion mensuelle au Patronage Saint-Joseph. A l'occasion de la nouvelle bande, des souhaits seront exprimés aux membres de la société par leur dévoué directeur, M. Dufour.

Un ouvrier glisse sur le verglas et se casse une jambe. — Yvo Verschure, 36 ans, ouvrier agricole au service de M. Cornille Louis, rue de Lille, à Mouvaux, a glissé dans un silo de betteraves, et dans sa chute s'est fait une fracture oblique des deux os de la jambe gauche. Il en résulte une incapacité de travail de six semaines environ. Le blessé a reçu les soins du docteur Deldalle.

MOUVAUX. — Décès. — Philippe de Puille de Magondaux, 5 ans, rue de Lille. — Philomène et Louis Depont, 6 jours, rue de Roubaix.

Le drame de Wattignies

M. Houcix, juge d'instruction, vient de signer l'ordonnance, renvoyant Scherinar devant la Chambre des mises en accusations, sous l'inculpation de meurtre.

On se souvient que le 22 septembre dernier, Scherinar, se considérant en cas de légitime défense, tira un coup de fusil sur un nommé Knockaert.

Terrible accident à Loos

Un terrible accident s'est produit lundi soir, vers sept heures, à l'établissement Van Hoemissen, rue de l